



Municipalité
de Donneloye

Villages de
Donneloye-Gossens-
Mézeroy-Prahins

Tous ensemble

No 35 - juin 2014

Billet de la Syndique

Bonjour à toutes et à tous.

D'aucuns pensent que vivre dans une commune rurale est synonyme de monotonie, voire d'ennui ... Rien ne se passe, la vie culturelle et associative c'est en ville qu'elle a lieu.

Ils ont tort ! Preuve en est les activités de notre commune en 2014.

Fin avril, la Municipalité a eu la chance d'inaugurer le nouveau four à pain de Prahins et sa remise en état est une belle histoire. Plus d'une année, une à deux fois par semaine, une équipe d'amis, composée de cinq ou six personnes ont œuvré, gratuitement, pour remettre en état ce local, seul le matériel a été pris en charge par la commune et pour une très modique somme. Tout a été repris, murs, plafond, l'eau amenée dans le local, le four lui-même a dû être consolidé, l'éclairage repensé et ... même le mobilier refait. Combien d'heures ? Il faut leur demander, mais je ne suis pas sûre qu'ils pourront vous donner une réponse précise.... Quand on aime, on ne compte pas ! Venez admirer leur travail et profitez de ce four restauré le samedi 5 juillet prochain et le 11 octobre 2014.

En 2014, le Chœur mise de la Chanson du Vallon associé à la Gavotte de Bercher n'ont pas eu peur d'organiser deux événements : une soirée et un giron. Le premier week-end de mai, Donneloye a accueilli le 82^{ème} Giron de la Menthue. Bien qu'habituées à telle organisation, ces deux sociétés n'ont pas économisé leur peine pour faire de l'événement une belle fête où les chanteurs ont pu mettre en valeur leur talent et les accompagnants, visiteurs et habitants de notre commune vivre des moments de convivialité et de partage.

Nos petits collègues sont parfois décriés ... Il y manquerait d'émulation ! Ceux qui propagent de telles idées auraient dû être présents au spectacle donné par les enfants de notre école de Donneloye : *la Mélodie des Tuyaux*. Quelle qualité de spectacle tant par l'histoire, la mise en scène, les décors, la prestation magnifique de tous les enfants et l'enthousiasme dont ils ont fait preuve. Ils peuvent être fiers et leurs maîtresses aussi, leur bonheur a été partagé. Un grand merci, vous nous avez émerveillés !

Le 20 juin, le Football Club de Donneloye a organisé une soirée « Croquez le Coq ! » à l'occasion de la Coupe du monde de football et du match Suisse-France. Le succès de cette organisation a été immédiat et c'est plusieurs centaines de personnes qui sont venues encourager l'équipe suisse et faire la fête.

Le 28 juin, les habitants de Donneloye sont invités à la présentation des travaux de renaturation du Ruisseau des Billardes, à une initiation au nordic walking et à un apéro organisé par le village de Mézery.

Le 4 octobre, la Gym Dames organise son traditionnel repas sur le thème des Mystères de l'Ouest. Le menu n'est pas encore connu, mais il sera succulent, avec un choix de dessert fabrication maison. Venez vous régaler !

A toutes ces rencontres s'ajoutent la fête de paroisse le 29 juin, la fête du 31 juillet à Prahins, du 1^{er} août à Donneloye, le marché de Noël de la paroisse, les rencontres de l'Avent, la Fête de Noël à l'Eglise de Donneloye.

Non, on ne s'ennuie pas à Donneloye. Le bénévolat, nos sociétés locales dynamiques, toujours prêtes à organiser fête et rassemblement, à entraîner nos jeunes, sont le ciment d'une vie villageoise riche en partage, agréable, où l'être humain maintient sa place au centre des préoccupations.

Merci à toutes et à tous pour vos investissements et votre participation à ces événements, la commune a besoin de vous.

Lise Courvoisier, syndique

Composition de la municipalité

<u>NOM/PRENOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>TELEPHONES</u>	<u>DICASTERES</u>
COURVOISIER Lise	Syndique	078/721.74.38	Administration générale- finances-police-transports- militaires
BILLAUD Pierre	Municipal/ Vice-syndic	079/238.91.06	Eau-épuration-steps-PCi- défense incendie
FLORIO Jean Gabriel	Municipal	079/957.62.75	Police des constructions- aménagement du territoire- énergies-déchetteries- éclairage public
MONGE Cédric	Municipal	079/467.83.53	Social-écoles-forêts
PACHE Jean-Michel	Municipal	079/332.21.79	Bâtiments communaux- routes-chemins-places- domaines-cimetières

Quelques dates à noter dans votre agenda

29 juin	Fête de la Paroisse
29-30-31 juillet	F.C. Donneloye, coupe de la Menthue
2 août	Les finales
1 ^{er} août	Fête nationale à la buvette du foot
22 août	Tournoi des vétérans
23 août	Tournoi juniors Mouvement Menthue à Bercher
28 septembre	Votation fédérale – 2 objets
30 novembre	Marché de Noël de la paroisse à Bioley-Magnoux
18 décembre	Noël à l'église de Donneloye à 19h00

Contrôle des habitants



Carnet rose :

	Né(e) le :
Bezençon Giulian et Jordan, Donneloye	10.07.2013
Chevrolet Audrey, Donneloye	17.12.2013
Billaud Paul, Donneloye	28.05.2014
Petter Louise, Gossens	04.06.2014

Carnet de deuil :

Nanchen Pierre Louis	Date du décès le 26.06.2013
Bolle Corinne, Gossens	Date du décès le 08.08.2013
Jaquier Odile, Prahins	Date du décès le 06.09.2013
Rosset Robert, Donneloye	Date du décès le 14.12.2013
Bron Genet Aimée, Donneloye	Date du décès le 31.03.2014
Marion Dominique, Donneloye	Date du décès le 19.01.2014
Chaillet Dominique, Donneloye	Date du décès le 04.06.2014
Dousse Armand, Donneloye	Date du décès le 05.06.2014

Fête villageoise



La « traditionnelle » rencontre villageoise aura lieu cette année [le samedi 28 juin 2014](#).

Dès 9h00, rendez-vous au lieu-dit Les Billardes, pour le café croissant et présentation des travaux et aménagements réalisés pour la remise à ciel ouvert du Ruisseau des Billardes.

Dès 9h30, initiation au nordic walking – marcher avec des bâtons, ça s'apprend !

Dès 11h00, apéro offert à Mézery.

Site Internet communal



Nous vous invitons à visiter notre site internet : www.donneloye.ch.

Le bureau communal est à votre disposition si vous souhaitez publier une annonce ou nous transmettre des photos.

Taxes



Nous rappelons que les taxes annuelles sont facturées aux périodes suivantes:

En juin la consommation d'eau, les taxes eau et épuration, pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 juin + déneigement des chemins privés

En décembre, les taxes déchets, chiens, impôt foncier, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre

Cette manière de procéder vous évite d'avoir une facture importante en fin d'année.

Les taxes de la nouvelle commune sont :

Prix de l'eau	Fr. 1.90/m ³ + taxe épuration fr. 1.--/m ³
Fourniture eau	Taxe annuelle fr. 100.-- par ménage
Taxe épuration	Taxe annuelle fr. 100.-- par ménage
Location compteur	Taxe annuelle fr. 20.-- par compteur
Taxe chien	Fr. 70.-- par année
Taxe déchets	Fr. 50.-- par adulte et par année Fr. 25.-- par enfant et par année
Taxe déneigement	Chemins privés

Déchèteries	
--------------------	---

Heures d'ouverture :

Déchèterie de Donneloye

du 1 ^{er} avril au 31 octobre	du 1 ^{er} novembre au 31 mars
Lundi et mercredi de 17h30 à 18h30 Samedi de 09h30 à 11h30	Mercredi de 17h30 à 18h30 Samedi de 09h30 à 11h00

Déchèterie de Prahins

du 1 ^{er} avril au 31 octobre	du 1 ^{er} novembre au 31 mars
Mardi de 18h30 à 19h00 Samedi de 16h30 à 17h30	Samedi de 16h00 à 17h00

2013 a été le premier exercice sous le régime de la taxe aux sacs qui implique le paiement d'un montant par sac d'ordures ménagères (par exemple : CHF 1.95 par sac de 35 litres) et le paiement d'une taxe annuelle forfaitaire destinée à financer le solde des activités de la déchèterie (encombrants, ferraille, déchets verts, etc).

Le bilan est très positif car la discipline de chacun a permis, non seulement de réduire de plus de 35% le volume des ordures ménagères, mais également de diminuer le coût d'élimination des autres déchets de 21%. Ces résultats nous ont permis d'atteindre un taux de couverture des coûts de fonctionnement de la déchèterie de près de 80% ce qui était notre objectif. Nous remercions la population pour ses efforts en faveur d'un tri des déchets efficace et respectueux de l'environnement et l'encourageons à les poursuivre en 2014 afin que nous puissions maintenir la taxe forfaitaire à son niveau actuel.

Clos d'équarrissage	
----------------------------	---

Les taxes du clos d'équarrissage pour la prise en charge des animaux morts ne sont pas refacturées aux propriétaires.

Emoluments



Rappel : les règlements communaux concernant les émoluments administratifs ont été adoptés par le Conseil général le 19 mars 2013 et approuvés par les départements cantonaux concernés. Ils sont à disposition au secrétariat communal et sont publiés sur le site internet de notre commune.

Les principales nouveautés concernent les domaines suivants :

Autorisations de construire

Abandon de la facturation en pour mille du coût de construction et introduction d'une facturation sur la base d'une taxe fixe et d'une taxe proportionnelle au travail effectué. Cette modification a été introduite pour répondre aux exigences de la jurisprudence en la matière et pour unifier les dispositions applicables dans nos quatre villages.

Contrôle de l'habitant

La Commune a souhaité introduire une base réglementaire pour les émoluments perçus par le secrétariat communal en matière de contrôle de l'habitant (ex : déclaration d'arrivée, changement d'état-civil). Certains émoluments qui n'avaient pas été adaptés depuis fort longtemps ont été révisés.

Autorisations pour manifestations

Il s'agissait également de donner une base réglementaire à la pratique en vigueur. La Municipalité et le Conseil général ont souhaité maintenir ces émoluments à un niveau bas afin d'encourager les activités des sociétés locales.

Votations



Vos enveloppes de vote peuvent être déposées lors des prochains scrutins dans les boîtes aux lettres réservées à cet effet dans les 4 villages, jusqu'au dimanche à 11h00, ou être adressées par la poste, dans ce cas-là ne pas oublier de les affranchir à CHF 1.--. Seul le bureau de vote à Donneloye est ouvert le dimanche de 10h00 à 11h00 (collège).

Si vous avez égaré votre carte de vote, vous pouvez en demander une nouvelle au bureau communal jusqu'au vendredi précédant la date de la votation et avant 11h00.

Organisation scolaire



La rentrée scolaire 2012-2013 a été marquée par l'introduction d'HARMOS. Nous vous rappelons ci-après les changements structurels qu'implique cette nouvelle organisation scolaire :

HarmoS : Changements structurels

cycles et degrés de l'école vaudoise actuelle		âge d'entrée	cycles et degrés de l'école harmonisée		
secondaire	9	14 ans	11	degrés secondaires	Standards Mottlage
	8	13 ans	10		
	7	12 ans	9	deuxième cycle primaire	Standards Mottlage
	6	11 ans	8		
primaire	5	10 ans	7	premier cycle primaire	Standards Mottlage
	4	9 ans	6		
	3	8 ans	5		
	2	7 ans	4	premier cycle primaire	Standards Mottlage
	1	6 ans	3		
	-1	5 ans	2		
CIN	-2	4 ans	1		

L'école enfantine est devenue obligatoire. Ainsi, l'enfant entre à l'école à l'âge de 4 ans révolus au 31 juillet. Les parents qui souhaitent connaître l'année d'entrée à l'école de leur enfant peuvent consulter le site <http://www.vd.ch/themes/formation/scolarité-obligatoire/rentrée-scolaire-2012/rentrée-scolaire-2013/>

ASIRE

L'Association scolaire intercommunale de la région d'Echallens (ASIRE) est entrée en fonction le 1^{er} janvier 2014.

Cette association regroupe

- 4 établissements scolaires, à savoir :
 - Etablissement primaire et secondaire de Bercher-Thierrens (dont fait partie la commune de Donneloye)
 - Etablissement secondaire d'Echallens
 - Etablissement primaire Echallens-Bottens-Poliez-Pittet
 - Etablissement primaire Echallens – Assens - Oulens
- 45 communes, soit environ 25'000 habitants
- Plus de 3'400 élèves
- 38 sites

Social



Pour toutes questions concernant les assurances sociales et l'AVS vous devez vous adresser à l'agence d'assurances sociales AAS à Yvonand.

- Tél. 024/557.20.76 – Fax 024/557.20.73
- aas.grandson@vd.ch
- Jours et heures d'ouverture de l'agence :
 - lundi 08h00 à 11h30
 - mardi 13h30 à 16h30
 - mercredi 13h30 à 16h30

Histoires de parents :

Nouvelle prestation reconnue et subventionnée par l'Etat de Vaud qui participe au dispositif de prévention socio-éducative secondaire en matière de protection des mineurs. Cette prestation se présente sous la forme d'un programme de soutien à l'action éducative parentale, gratuit, qui s'adresse à des familles ayant au moins un enfant âgé de 3 à 14 ans.

Page internet sur le site de la Fondation Jeunesse et Familles : www.fjfnet.ch/histoires-de-parents.

Contact à histoires-de-parents@jfnet.ch ou tél. **0848 044 444**.

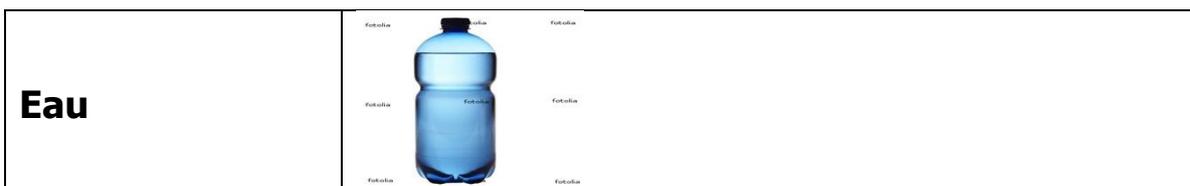
**ATYM
OFFICE DU
TOURISME**



ATYM – www.yvonand.tourisme.ch

L'office du tourisme Yvonand – Menthue est à la recherche de chambres d'hôtes dans la région et vous remercie de votre coopération.

Pour tout renseignement ou prise de contact : yvonand.menthue@gmail.com ou au téléphone no 024 430 22 02.



Le laboratoire cantonal a procédé au contrôle annuel de l'eau de consommation sur les territoires de Donneloye, Gossens et Mézery en juillet 2013 et en mars 2013 à Prahins. Nous vous donnons ci-après les résultats :

	<u>Donneloye</u>	<u>Gossens</u>	<u>Mézery</u>	<u>Prahins</u>
Température	18.3	16.4	16.2	8.2
pH	7.7	7.5	7.7	7.7
Conductivité à 20°	636	653	551	641
Turbidité (UT/F)	0.2	0.2	0.2	0.2
Dureté totale (°F)	35.2	35.4	31.6	36.0
Dureté carbonatée (°F)	30.2	30.5	27.8	31.0
Calcium (mg Ca/l)	108	109	10	113
Magnésium (mg Mg/l)	20.0	20.0	18.6	19.1
Sodium (mg Na/l)	10.6	11.2	5.0	10.0
Potassium (mg K/l)	3.2	3.3	1.4	2.8
Hydrogencarbonates (mg HCO ₃)	369	372	339	378
Sulfate (mg SO ₄ par lt)	19.3	19.5	19.8	18.5
Nitrate (mg NO ₃ par lt)	29.0	29.0	24.0	31.9
Chlorure (mg Cl/l)	26.0	29.0	9.1	25.0
Fluorure (mg F/l)	0.05	0.03	0.16	0.03
Bromure (mg Br/l)	0.1	0.1	0.1	0.1
Oxydabilité (mg KMnO ₄ par lt)	1.1	1.2	1.7	1.2
Carbone organique total (mg C/l)	0.6	0.6	1.9	0.6
Ammoniaque (mg NH ₄ par lt)	0.000	0.000	0.005	0.000
Nitrite (mg NO ₂ par lt)	0.000	0.000	0.000	0.000
Orthophosphate (mg PO ₄ par lt)	0.005	0.005	0.015	0.005

Conclusions des analyses pour Donneloye, Gossens et Prahins :

- Eau dure.
- La teneur en chlorure dépasse l'objectif de qualité de 20 mg/l fixé par le Manuel suisse des denrées alimentaires (valeur de tolérance admise : 200 mg/l).
La teneur en nitrate dépasse l'objectif de qualité de moins de 25 mg/l fixé par le Manuel suisse des denrées alimentaires (valeur de tolérance admise : 40 mg/l).

Conclusions des analyses pour Mézery :

- Eau assez dure
- Conforme, du point de vue de la composition chimique et dans la limite des paramètres analysés, aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale sur les substances étrangères et les composants dans les denrées alimentaires.

Piscines



L'été arrive, les piscines aussi

Selon la législation cantonale en vigueur l'installation d'une piscine (bassin équipé d'une installation de filtration) est soumise à autorisation de construire. Le tableau ci-dessous précise les règles d'application de cette norme adoptées par la Municipalité.

Non soumise à autorisation	Soumise à autorisation communale	Soumises à autorisation communale et autorisation spéciale du canton
Piscine hors-sol d'un volume inférieur à 5m³	Piscine hors-sol démontable d'une saison à l'autre et non chauffée pour autant qu'elle ne soit pas située en zone S de protection des eaux ou hors de la zone à bâtir	Toutes les autres piscines
	Les piscines non couvertes peuvent être dispensées d'enquête publique pour autant que: <ul style="list-style-type: none">• des intérêts prépondérants de tiers ne soient pas atteints;• l'objet n'implique pas une demande de dérogation (ex. distance aux limites).	

Le secrétariat communal tient à votre disposition la directive du service des eaux, sols et assainissement applicable à l'installation d'une piscine, notamment au raccordement des canalisations. Si vous avez une question vous pouvez contacter le secrétariat communal ou directement Monsieur Jean-Gabriel Florio, municipal (079 957 62 75).

Steps



Afin d'assurer une bonne marche de nos installations, nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter les tampons hygiéniques dans les WC, ils ne se dégradent pas et la ficelle très résistante peut bloquer les pompes. De même, les litières pour chats doivent être éliminées à la déchetterie.

Il est également interdit de verser les résidus d'huile de cuisine dans l'évier.

Tous déchets non appropriés génèrent des dégâts souvent coûteux.

L'évier et les WC ne sont pas une poubelle !

Pompiers



DAP de Donneloye :

- M. **Alain Mercier**, Rue des Oches 4, 1408 Prahins tél. 079/425.59.02 assume la fonction de **commandant du feu**
- M. **Pierre-André Agazzi** celle de **1^{er} lieutenant**, tél. 078/721.65.86

Toute personne, hommes ou femmes, dès 18 ans révolus et en dessous de 40-45 ans est la bienvenue au corps de sapeurs-pompiers. Pour toute question, vous pouvez prendre contact avec Messieurs Alain Mercier ou Pierre-André Agazzi (réf. mentionnées ci-dessus).

Déneigement



Pour rappel, les travaux de déneigement et d'entretien des villages de Donneloye, Gossens et Mézery ont été confiés à M. Frédéric Duc et, pour Prahins, à M. Daniel Courvoisier. Nous les remercions pour leur excellent travail et leur disponibilité.

Un arrangement particulier a été trouvé avec les riverains des chemins privés.

Le déneigement et le salage des trottoirs s'effectue à bien plaisir et selon les disponibilités de la personne affectée à cette tâche, mais il n'est pas interdit à chacun de déblayer et d'entretenir son bout de trottoir. D'avance merci, par votre action, vous permettrez à tous de passer un bon hiver.

Forêts



Les Gardes forestiers ont communiqué aux Communes que nos forêts sont encombrées de déchets verts et autres.

Nous vous rappelons que **tout dépôt sauvage dans nos forêts est strictement interdit.**

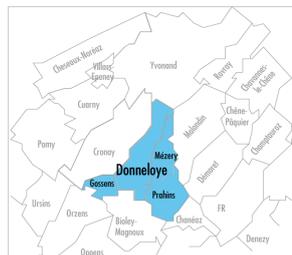
Toutefois, la Municipalité peut autoriser exceptionnellement le dépôt de matériaux acceptés par le Service forestier.

Toute demande doit être adressée à la Municipalité, à savoir :

- bureau communal au tél no 024/433.19.50 – info@donneloye.ch
- M. Cédric Monge, municipal, natel no 079/467.83.53

Tout dépôt non autorisé sera l'objet d'une dénonciation à la Préfecture.

Aménagement du territoire



Développement de la commune

Les impératifs légaux en matière d'aménagement du territoire nous amèneront au cours des prochains exercices à revoir les plans d'aménagement de nos villages. La Municipalité a lancé une réflexion sur ce thème. Toutefois, compte tenu des incertitudes liées à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire et de la législation cantonale y relative, elle a décidé de prendre le recul nécessaire avant de proposer un projet au Conseil Général et à la population.

Dans l'attente de ces nouveaux outils, notre commune poursuit son développement sur la base des dispositions en vigueur et plusieurs projets sont à l'étude ou en voie de réalisation à Donneloye (5 villas) et à Gossens (transformation d'une ferme en 6 appartements et 5 villas). Ces projets permettent à nos citoyens de trouver des logements correspondant à leurs aspirations et d'accueillir de nouveaux habitants dans l'esprit d'un développement raisonnable pour notre commune.

Travaux



Arrivée du gaz dans la commune

Début juillet, la Société Cosvegaz va entreprendre la pose de conduites de transport et de conduites d'alimentation sur une partie du territoire de notre commune. Ce chantier engendrera des désagréments voire quelques restrictions de circulation, d'avance merci à la population de respecter la signalisation de chantier et de faciliter ainsi le travail des ouvriers.

Une deuxième étape se déroulera en 2015, nous ne manquerons pas de vous tenir informé.

Mézery

Réfection de la route RC 420

Courant juillet 2013, nous avons procédé à d'importants travaux sur la RC 420, plus particulièrement dans le virage à la hauteur de la propriété Basset en direction de Prahins. L'affaissement de la chaussée en de nombreux endroits nous laissait craindre le pire et nous n'avons pas été déçus. L'encaissement de la chaussée a dû être remplacé dans son intégralité, nous en avons profité pour remplacer les conduites d'eau claire, les conduites des fontaines publiques et privées.

Différents prestataires de services, Cosvegaz, Romande Energie, Swisscom ont également profité de ce chantier pour remplacer leurs tubes et conduites ou poser de nouvelles infrastructures.

Début juillet 2014, le revêtement définitif sera posé. La circulation sera interdite sur ce tronçon. Par avance merci aux habitants de Mézery de supporter les désagréments liés à ce chantier.

- La route de Mézery sera fermée durant ces travaux, soit du 7 au 12 juillet 2014
- Le car postal ne passera pas à Mézery pendant les travaux; le trajet sera direct Prahins- Donneloye et inversement, ce qui engendrera également la suppression de l'arrêt à la Poste de Donneloye
- Seul l'arrêt à la hauteur du restaurant La Clef des Champs sera maintenu pour la ligne Thierrens-Yverdon et inversement.

Les habitants de Mézery ont été informés par un courrier le 26 mai 2014.

Collège de Donneloye

Remplacement de la chaudière à bois déchiqueté et rénovation du système de gestion et de distribution

Début septembre 2013 nous avons mis en service une chaudière à bois déchiqueté de nouvelle génération, le système de gestion ainsi que les circuits de distribution ont également fait l'objet d'une rénovation complète.

Un des points forts de cette installation est le fait que nous avons été en mesure de supprimer les chauffe-eau électriques dans les classes et les appartements. Cette chaudière nous permet en effet de produire de l'eau chaude toute l'année.

L'hiver 2013 – 2014 très doux ne nous permet pas une comparaison très réaliste de la consommation d'énergie, mais les relevés mensuels nous permettent de constater une baisse sensible des m³ de plaquettes brûlées.

Grande salle

Incivilités sur la place de la grande salle

Depuis quelques temps des jeunes gens ont pris l'habitude de se retrouver en petit groupe sous le couvert de la grande salle, endroit agréable, à l'abri des intempéries, éloigné des habitations, caché juste ce qu'il faut pour ne pas être trop visible.

Si nous nous réjouissons de pouvoir offrir un petit coin sympa à ces jeunes, nous devons malheureusement constater qu'après leur passage l'endroit est jonché de débris de toutes sortes, mégots, bouteilles, briques de verres, canettes de boissons énergisantes, etc.

Vous conviendrez que ce n'est pas à la concierge de ramasser vos déchets, un cendrier et une poubelle sont à votre disposition à moins de 2 mètres, aussi merci de les utiliser.

Nous souhaitons vivement que vous vous reconnaissiez et que vous remédiez de vous-même à cette situation, d'avance merci et bon été.

Congélateur Prahins



Des cases sont encore à disposition dans le congélateur collectif de Prahins.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au bureau communal.

Four à pain Prahins



En 2012, quelques personnes attachées au patrimoine de notre commune, se sont proposées pour rénover le local du four à pain situé sous l'ancienne école dans le village de Prahins.

Soutenue par la Municipalité, l'équipe s'est rencontrée une fois par semaine, parfois deux, pour refaire le plafond, les murs, l'électricité, les peintures ainsi que d'installer l'eau courante dans le local.

Le four en lui-même présentait des signes d'affaissement, la pose de renforts fut nécessaire.

Le local étant maintenant terminé, l'idée est de le faire vivre et de créer des activités en rapport avec cet endroit. L'équipe du four propose à la population de la commune, deux journées de rencontre avec la possibilité de cuire son pain, pizzas ou gâteaux, ainsi que de partager vos cuissons sur place autour d'un verre.

Les dates proposées sont le samedi **5 juillet 2014** dès 11h00 ainsi que le **11 octobre 2014** dès 11h00.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer et de faire vivre ce lieu par votre présence.

Pour l'équipe du Four, Benoît Reymondin

Routes - chemins



Nouveau nom de rue à Gossens

La Municipalité a soutenu la demande des habitants du Chemin des Granges Brûlées de Gossens et a procédé au changement d'un nom de rue: le Chemin des Granges Brûlées a été supprimé et se nomme le **Chemin des Ecoliers** depuis le 1er mai 2014.

Les rues de notre commune par village :

Donneloye :

Route de la Croix Blanche
Route de la Fortune
Route des Trois Fontaines
Rue des Cotérus
Chemin de la Gravière
Chemin du Stade
Chemin du Crêt
Chemin de Champ Christin
Chemin des Biches
Chemin de la Source
Chemin du Pont Rouge
En Jon
En Grabret
Moulin Isard
Moulin du Pont
Praz Fornaz

Mézery :

Rue du Collège
Chemin des Lombertes
Chemin des Oches
Chemin du Marais

Gossens :

Route de la Barbeyre
Chemin des Moilles
Chemin des Ecoliers
Chemin des Demi-Poses
Chemin des Sablonnaires
Grand Morcel
Les Granges de Gossens

Prahins

Rue du Village
Rue des Oches
Rue Praz Jaquet
Place du Village
Chemin du Clos
Chemin du Flonzel
Chemin de la Croix
Chemin du Praure
L'Ivuez
La Râpette

Entretien des haies, des arbustes et des plantations

Nous vous rappelons que les haies, arbustes ou plantations ne doivent pas diminuer la visibilité ni gêner la circulation.

Les haies plantées en bordure du domaine public doivent être taillées afin que leurs branches ne dépassent pas la limite.

- Une hauteur de 60 cm sera respectée lorsque la visibilité doit être maintenue
- Une hauteur de 2 mètres sera respectée dans les autres cas.

Vous trouverez toutes les directives sur la page de l'état de Vaud, sous la rubrique : <http://www.vd.ch/themes/environnement/faune-et-nature/faune-et-flore/arbres-isoles-haies/>

Merci d'appliquer ces dispositions et de contribuer ainsi au respect des règles de bon voisinage et à la sécurité des piétons et de la circulation.

Grilles d'évacuation des eaux



Il est d'usage que chaque propriétaire entretienne les renvois d'eau et les grilles d'écoulement sur les routes et chemins qui longent son domaine. Nous devons malheureusement constater que ces directives ne sont pas respectées de tous. Merci de contribuer à maintenir en bon état nos chemins et routes.

« Sous chaque grille se cache une rivière »

Savez-vous à quoi servent les grilles d'évacuation des eaux ?

Elles sont indispensables à la collecte des eaux de pluie et permettent d'éviter les inondations sur les routes et dans les habitations.

Ces grilles de sol et les canalisations qui se trouvent dessous mènent le plus souvent l'eau à la rivière ou au lac le plus proche.

Situées près de nos maisons, de nos commerces, elles font partie de notre environnement quotidien. Mais trop souvent, hélas, elles sont utilisées pour évacuer des eaux sales qui polluent nos lacs et nos rivières, tuant la faune et la flore aquatique. C'est notre environnement immédiat qui est atteint !

Évitez de déverser des liquides polluants ou des déchets dans ces grilles !

Des gestes simples protègent notre environnement ! Des cours d'eau en bonne santé permettront aux générations futures de consommer notre bien le plus précieux : L'EAU.

Pour plus d'information, se référer à la campagne *« Sous chaque grille se cache une rivière »*, initiée par l'Association Suisse des Gardes-Pêche (ASGP), www.aquava.ch.

Ruisseau



Commune de Donneloye – RUISSEAU DES BILLARDES

ILEX ingénierie forestière sàrl 1

Résumé du projet

Le Ruisseau des « Billardes » s'écoule du plateau de Molondin-Mézery en direction de la Menthue sur la commune de Donneloye. Il a été mis sous tuyau il y a près d'un siècle sur une centaine de mètres dans le pré des Billardes.

Lors de fortes pluies et en cas d'orages, le tuyau en ciment, qui était trop petit, était rapidement obstrué suite au charriage de matériaux et débordait ensuite sur le chemin des Billardes et dans le pré en contrebas et provoquait des dégâts.

La commune de Donneloye devait remédier à ce problème et au lieu de mettre un nouveau tuyau plus gros, elle a opté pour une remise à ciel ouvert du cours d'eau. Cette solution, en plus de régler les problèmes de débordements du ruisseau, apportait une plus-value écologique en recréant un milieu naturel pour des espèces telles que la salamandre tachetée et le calopteryx vierge (libellule).

Un tel projet ne s'est pas réalisé en quelques semaines et a impliqué de nombreux acteurs. Un des plus importants était le propriétaire privé, Monsieur André Chaillet, car sans son accord, rien n'aurait pu être fait. La commune de Donneloye a bien sûr été grandement impliquée en tant qu'instigatrice du projet et maître d'ouvrage. Toutes les étapes du projet ont été menées par le bureau Ilex Ingénierie forestière, en collaboration avec le bureau A. Maibach. La phase de chantier a été réalisée par l'entreprise Roger Barbey et par l'équipe forestière de la Tuilière d'Oppens. Il y a également eu l'implication forte des services de l'Etat de Vaud, DGE-Forêt et DGE-Eau. Il faut mentionner que ce projet a été subventionné à 95% (subventions fédérales et cantonales).

Les travaux se sont déroulés entre septembre et octobre 2013. Comme il fallait maintenir le chemin des Billardes, un tuyau en acier ondulé d'un mètre de diamètre a été posé sous le chemin pour faire passer le cours d'eau. Ensuite il a été réouvert jusqu'à la forêt où il alimente une tuffière (concrétion calcaires), qui est un milieu protégé en Suisse. Finalement, un chemin en gravier et un passage à gué ont été créés pour maintenir l'accès aux deux parties du prés, coupées par le cours d'eau.

Une des difficultés de ce projet, résidait dans la forte pente qui donne beaucoup de force à l'eau et érode le terrain. La pente a été atténuée en créant des chutes en enrochements suivies de petites fosses pour casser l'énergie de l'eau. Des plantes aimant les milieux humides (hélophytes) telles que des iris ou des laïches, ont été repiquées pour diversifier la flore et renforcer les pieds de berges grâce à leurs racines. Du géotextile en fibre de coco a également été placé sur les berges aux endroits sensibles.

RENATURATION DU RUISSEAU DES BILLARDES

Commune de Donneloye



LA RENATURATION, C'EST QUOI ?

La renaturation consiste à redonner à un cours d'eau artificiel les caractéristiques proches de son état naturel en restaurant au mieux son fonctionnement et son équilibre écologique.

OBJECTIFS ET TRAVAUX EFFECTUÉS

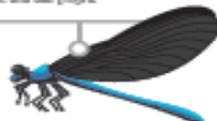
Le ruisseau des Billardes s'écoulait librement dans le pré du même nom jusqu'à ce qu'il soit mis sous tuyau, il y a moins de 100 ans. L'objectif de ce chantier était de remettre le ruisseau à ciel ouvert en créant des milieux diversifiés, favorables à la faune (amphibiens, macroinvertébrés...) et la flore (végétation riveraine, talus extensifs...) et en portant une attention particulière aux structures naturelles. Pour pouvoir répondre à cet objectif, il fallait maîtriser la forte énergie de l'eau induite par la pente en créant des chutes en enrochements.



QUI EN PROFITE ?

Calopteryx vierge

Le calopteryx vierge est une libellule de sous-ordre des « damoiselles », caractérisée par un corps mince et des ailes rigides et rigides. Le abdomen des calopteryx vierge mâles est bleu-noir et mesure au maximum plus de 4 cm. Cette espèce habite principalement les petits ruisseaux rapides avec une eau propre.



L'iris jaune

L'iris jaune, ou iris faux-écure, est reconnaissable à ses fleurs jaunes et des feuilles linéaires qui peuvent atteindre 90 cm de hauteur. Cette plante, qui aime les milieux à l'infiltration entre l'eau et la terre, se rencontre principalement au-dessous de 1000m d'altitude. Elle est protégée sur tout le territoire national.

Salamandre tachetée

La salamandre tachetée est un amphibien très visible et reconnaissable par ses sautoirs. Principalement nocturne, on peut cependant la croquer au jour par temps humide. Elle mesure jusqu'à 25 cm et a la particularité de pouvoir réguler également des parties de son corps.



CE CHANTIER A NÉCESSITÉ...



Une pelle mécanique de 26 tonnes



Des camions-bernes à 4 essieux



Un dumper à chenilles de 6 tonnes



Date de réalisation: septembre – octobre 2010

Localisation 180'000

179'000

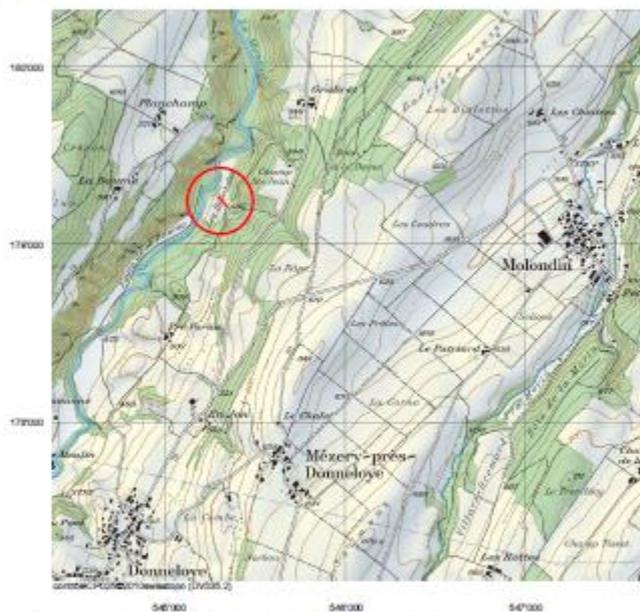
178'000

545'000 546'000 547'000

Extrait de la carte nationale 1:25'000, n°1203 Yverdon-les-Bains.

Coordonnées centrales : 545'337 / 179'210

Localisation



Extrait de la carte nationale 1:25'000, n°1203 Yverdon-les-Bains.
Coordonnées centrales : 545'337 / 179'210

La Clef des Champs



L'auberge communale *La Clef des Champs* vous accueille dans une ambiance conviviale ; son café, sa salle à manger ou sa terrasse vous permettront de passer un bon moment que ce soit pour l'apéritif, un dîner en famille ou pour un souper d'entreprise.

La Clef des champs vous ouvre ses portes du mardi au samedi de 8h30 à 14h00 et de 16h30 à minuit (fermeture hivernale lundi et dimanche).

Menu du jour la semaine et mois à thèmes durant l'année. Pour toute information, pensez à visiter son site : www.laclefdeschamps-donneloye.ch

FC Donneloye



Comme d'habitude les beaux jours arrivent et la saison footballistique touche à son terme.... Eh oui ! en Suisse nous aimons nous entraîner en janvier et février et finir le championnat début juin... !

Il est également l'heure de faire un bilan sur nos activités sportives et de placer dans vos agendas quelques dates à retenir.

Malheureusement notre première équipe n'a pas réussi à se maintenir en 2^{ème} ligue régionale, qui était notre objectif. Finalement, et après un championnat difficile, la saison s'est jouée sur un match de barrage, tendu et crispant, joué à Bavois contre Concordia Lausanne. Match perdu 3 à 2, malgré un forcing de dernières minutes, poussé par nos fidèles supporters qui avaient fait le déplacement en nombre et que je remercie.

Il est encore trop tôt pour faire des plans sur la comète, mais nous pouvons vous assurer que nous allons remettre l'ouvrage sur le métier.

La seconde équipe, qui est en 5^{ème} ligue, a fait une saison honorable mais n'a pas réussi à se mêler à la lutte pour la montée, ce qui est dommage pour l'ensemble du Club.

La troisième équipe, également en 5^{ème} ligue, a réalisé une saison conforme à nos objectifs et devrait, au conditionnel pour l'instant car nous n'avons pas encore reçu de confirmation officielle de la part de l'ACVF, gagner le prix du Fair-Play Vaudois pour la ligue.... Félicitation à eux !

Quelques dates à retenir :

Tournoi de la Menthue : 29-30-31 juillet avec les finales le samedi 2 août

Tournoi Vétérans : vendredi 22 août

Tournoi Juniors : samedi 23 août

Finalement, nous remercions chaudement tous les citoyens et les autorités communales pour leur soutien, sans lequel tout ceci ne serait simplement pas possible.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à consulter notre site www.fcdonneloye.ch

Mouvement Menthue



Chers amis du foot,

Votre enfant souhaite faire du foot ?

Dès l'âge de 6 ans les enfants ont la possibilité de faire partie d'une équipe du Mouvement Menthue (Bercher, Chavannes-le-Chêne, Donneloye, Essertines, Nord Gros-de-Vaud, Thierrens).

Les juniors participent à un ou deux entraînements par semaine selon la catégorie dans laquelle ils évoluent, avec des entraîneurs motivés et pour certains diplômés.

L'équipement est régulièrement mis à jour avec un training ou un sac de sport.

Chaque année au moins d'août le Mouvement Menthue organise, sur une journée, un grand tournoi qui réunit des équipes D E F, de toute la région.

Nous mettons sur pied, tous les deux ans, au mois d'août, un camp d'été où les juniors pratiquent plusieurs sports durant la semaine (VTT, marche, foot, piscine, tennis, minigolf, animations). Le prochain camp sera à Charmey du 10 au 14 août 2015.

Les juniors participent à la grande fête du foot « Graines de foot », tournoi organisé par l'ACVF qui regroupe de belles équipes de tout le canton.

Alors si votre enfant est toujours intéressé, vous trouverez d'autres renseignements et la fiche d'inscription sur notre site Internet www.mouvementmenthue.ch ou auprès de M. François Schorro : sorgo@bluewin.ch

Au plaisir de vous retrouver aux bords des terrains, nous vous adressons, Chers amis du foot, nos salutations sportives.

Mouvement Menthue



Chœur mixte



La Chanson du Vallon recherche des chanteurs et chanteuses pour augmenter son effectif, notre collaboration avec La Gavotte de Bercher ne continuera pas l'année prochaine.... Nous avons besoin de nouvelles voix !

Nos répétitions recommenceront le [lundi 8 septembre, à 20h00](#), au Collège de Mézery.

Nous vous attendons dans la joie et la bonne humeur.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter notre site : www.chansonduvallon.ch ou appeler le [079/371.01.54](tel:0793710154)

La Chanson du Vallon

Gym Dames Donneloye



Nous sommes une petite société dont le but est de faire du sport pour le plaisir et d'animer la vie de la commune par nos manifestations. Venez nous rejoindre pour partager de bons moments !

Les cours de gym reprendront le mardi 26 août, à 20h15, à Donneloye. Appelez notre Présidente au 078/849.59.25 pour plus de renseignements.

Tous les deux ans, nous organisons un souper à thème. Cette année, nous vous emmènerons dans **les mystères de l'Ouest, le 4 octobre 2014.**

Au plaisir de vous rencontrer, nous vous souhaitons un bel été !

Paroisse protestante



Fête de paroisse

Elle aura lieu **le 29 juin au temple de Chêne-Pâquier.**

Le culte sera suivi d'un repas convivial préparé par la population du village.

Nouvelle législature

Le Conseil s'est enrichi avec joie de deux nouvelles personnes qui représentent les villages de Bioley-Magnoux et Chanéaz. Il s'agit de Mesdames Anne-Françoise Pahud et Marie-Claude Bovey. Nous les remercions pour ce nouvel engagement.

Taxi-culte

Vous avez un souci pour vous déplacer au culte dominical. Un seul numéro :

Appelez le 079/.860.30.98

Catéchisme

L'ouverture des catéchismes aura lieu le **29 septembre à l'église de Chavannes-le-Chêne.**

L'Assemblée de paroisse aura lieu le 16 novembre 2014 à 10h30 à l'église de Chavannes-le-Chêne.

Le marché de Noël

Contrairement à ce qui figure dans le calendrier paroissial, le marché de Noël aura lieu le **30 novembre 2014 à Bioley-Magnoux.**

Le Noël de Donneloye aura lieu le 18 décembre à l'église de Donneloye à 19h00.

Merci aux mamans intéressées pour préparer ce moment de partage festif avec les enfants de s'annoncer à notre ministre à la cure de Chêne-Pâquier.

Vous êtes protestant(e)s et habitez notre commune.

Nous vous enjoignons de vous inscrire comme tel auprès du bureau communal si vous le souhaitez.

Bon début d'été et à bientôt.

Marianne Unger, Présidente du Conseil de paroisse

**Paroisse
catholique**



Nous vous communiquons ci-après les coordonnées de l'église catholique d'Yverdon-les-Bains :

Eglise St-Pierre - Rue de la Maison-Rouge 14 - 1400 Yverdon-les-Bains

Secrétariat ouvert : mar-ven : 8h30-11h30 et ven : 15h-18h; 024 424 20 50;
secretariat@catholique-yverdon.ch

Offices religieux :

Mardi – Vendredi 08h30 Laudes 09h00 Messe

Dimanche 10h00 Messe 19h00 Messe (sauf juillet-août)

Comunidade Católica de Lingua Portuguesa : Rue de la Maison-Rouge 14, 1400 Yverdon - mardi : 14h-18h ; 024 424 20 50 ; 079 139.03.03

Comunidad Católica de Lengua Española : av. Haldimand 17, 1400 Yverdon

079 651 92 76 - martes : 08h30-11h30 y 15h-17h –
mcle.yverdon@gmail.com

Missione Cattolica Italiana – av. Haldimand 17, 1400 Yverdon

024 425 76 48 – yverdon@missioni.ch